



EXTRACTION DE SAUMURE PAR PUIITS ET DOUBLETS DE PUIITS
CHAMP DE VAUVERT - CONCESSION DE PARRAPON

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
AU TITRE DES TRAVAUX MINIERS

PJ. n°01 du CERFA 15964-03
Plan de situation

Commune de Vauvert (Gard)

Rn23.195
Mai 2024



Contacts Mica Environnement :
Siège : Route de Saint-Pons – Ecoparc Phoros – 34600 BEDARIEUX - 04 67 23 33 66 – siege.herault@mica-environnement.com
Agence Lyon : 582, allée de la Sauvegarde – 69009 LYON - 04 78 64 84 75 – agence.lyon@mica-environnement.com
Nouvelle-Calédonie : Bâtiment Cap Horn, Bureau 14, 2A rue Lapérouse - 98800 NOUMEA - (+687) 44 18 20 – contact@mica.nc

ORGANISATION GENERALE DU DOSSIER

PJ du CERFA 15964-03	Contenu
CERFA 15964-03 : Pièces à joindre pour tous les dossiers	
PJ n°1 Plan de situation	- Plan de situation du projet, à l'échelle 1/25 000 sur lequel est indiqué l'emplacement du projet
PJ n°2 <i>Eléments graphiques, plans</i>	<i>Les éléments graphiques, plans et cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier se trouvent dans les parties nécessitant une illustration.</i>
PJ n°3 Maitrise foncière	- Justificatif de la maîtrise foncière du terrain
PJ n°4 Etude d'impact environnemental <i>Réalisée en application des articles R. 122-2 et R. 122-3-1 du code de l'environnement</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Description sommaire du projet - Etat actuel - Incidences brutes du projet et incidences cumulées - Justification et raisons du choix du projet - Compatibilité du projet avec les plans et programmes - Remise en état du site - Mesures d'évitement et de réduction et incidences résiduelles - Mesures de compensation, d'accompagnement et de suivi - Méthodes - Noms et qualités des auteurs
PJ n°7 Note de présentation non technique du projet	- Note de présentation non technique
VOLET 3/. AUTORISATION AU TITRE DES TRAVAUX MINIERES	
PJ n°80 La justification que le demandeur a qualité, en application du code minier, pour présenter le dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de demande - Présentation du demandeur et renseignements administratifs - Description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose - Titre minier - AP 2019 – autorisation minière
PJ n°81 Méthode d'exploitation envisagée et de travaux projetées	- Un exposé relatif aux méthodes de d'exploitation envisagées et, le cas échéant, aux tranches de travaux projetées
PJ n°82 Document unique d'évaluation des risques	- Le document unique d'évaluation des risques prévu à l'article R. 4121-1 du code du travail
PJ n°83 Conditions de l'arrêt des travaux	- Un document indiquant, à titre prévisionnel, en vue de l'application des dispositions des articles L. 162-2 et L.

PJ du CERFA 15964-03	Contenu
	163-1 et suivants du code minier, les conditions de l'arrêt des travaux ainsi que l'estimation de leur coût.
<p>PJ n°86 Garanties financières</p>	Le montant des garanties financières exigées à l'article L. 162-2 du code minier [7° de l'article D. 181-15-3 bis du code de l'environnement]
<p>PJ n°88 Etude de dangers <i>Définie au III de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Description sommaire du projet et son environnement - Moyens généraux concourant à la maîtrise des dangers - Identification et caractérisation des potentiels de dangers - Accidentologie et retour d'expérience - Analyse des risques - Résumé non technique de l'étude de dangers

SOMMAIRE

1 - LOCALISATION DU PROJET.....	5
1.1 - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET.....	5
1.2 - DELIMITATION ET SUPERFICIE DE LA CONCESSION DE PARRAPON	5
1.3 - EMLACEMENT DU PROJET	8
1.4 - SITUATION CADASTRALE ET COMMUNE DANS LE RAYON D’AFFICHAGE.....	8

1 - LOCALISATION DU PROJET

1.1 - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET

Le projet de mines de sel de sodium se situe sur la commune de Vauvert au sud-ouest du département du Gard (30), à 30 km environ à l'Est/Nord-est de la ville de Montpellier, et à 15 km au Sud/Sud-ouest de la ville de Nîmes.

La concession de PARRAPON recouvre une partie du territoire des communes de Vauvert et Beauvoisin dans le département du Gard.

Le projet minier est situé dans l'emprise de la concession, au Nord, dans les limites de la commune de Vauvert. Les 3 nouveaux doublets de puits et les 2 autres puits sont situés dans le prolongement des autres forages de la saline de Vauvert dont l'exploitation a débuté en 1973.

Le projet concerne des pâtures ainsi que des zones en friches ou urbanisées. Localement, l'altitude varie entre 50 et 80 m NGF. La superficie approximative concernée par les travaux est de 7,33 ha. Le site est accessible depuis la RD 6572 par le chemin des Salines.

1.2 - DELIMITATION ET SUPERFICIE DE LA CONCESSION DE PARRAPON

Les limites de la concession de PARRAPON sont délimitées à l'intérieur d'un polygone à côtés rectilignes et comportant 7 sommets dénommés A, B, C, D, E, F, G.

Ces sommets sont définis comme suit (leurs coordonnées sont calculées dans le système de projection Lambert III, zone Sud).

- A. Sommet A : Intersection de l'axe de la voie communale 15 dite chemin neuf de Saint Gilles et de l'axe du chemin vicinal du Mas d'Angelin.
X = 757 410 Y = 3 154 940

- B. Sommet B : Intersection au lieu-dit Mas de Mourgues de l'axe de la route Nationale 572 avec l'axe de la draille du Mas de Mourgues et l'axe de la route départementale 779.
X = 758 000 Y = 3 152 340

- C. Sommet C : Borne géodésique dénommée Beauvoisin II (n°3 – Combe Mézière).
X = 760 171 Y = 3 153 405

- D. Sommet D : Centre du tablier (défini par l'intersection de ses diagonales) du pont du canal d'irrigation du Bas-Rhône par lequel passe le chemin du Mas de Belle-Vue.
X = 760 600 Y = 3 152 500

E. Sommet E : Point côté 37 (carte IGN 2943 Ouest) sur la route départementale 197 reliant Générac à Franquevaux à 925 m au NNO du carrefour entre la route nationale 572 et la route départementale 197.

X = 761 780 Y = 3 153 480

F. Sommet F : Marque métallique fixée sur l’embase de la Fontaine du Mas du Maréchal.

X = 760 970 Y = 3 156 980

G. Sommet G : Centre du tablier (défini par l’intersection de ses diagonales) du pont des Gouzilles par lequel la voie communale, reliant Beauvoisin à Gallician, traverse le Vallat des Gouzilles.

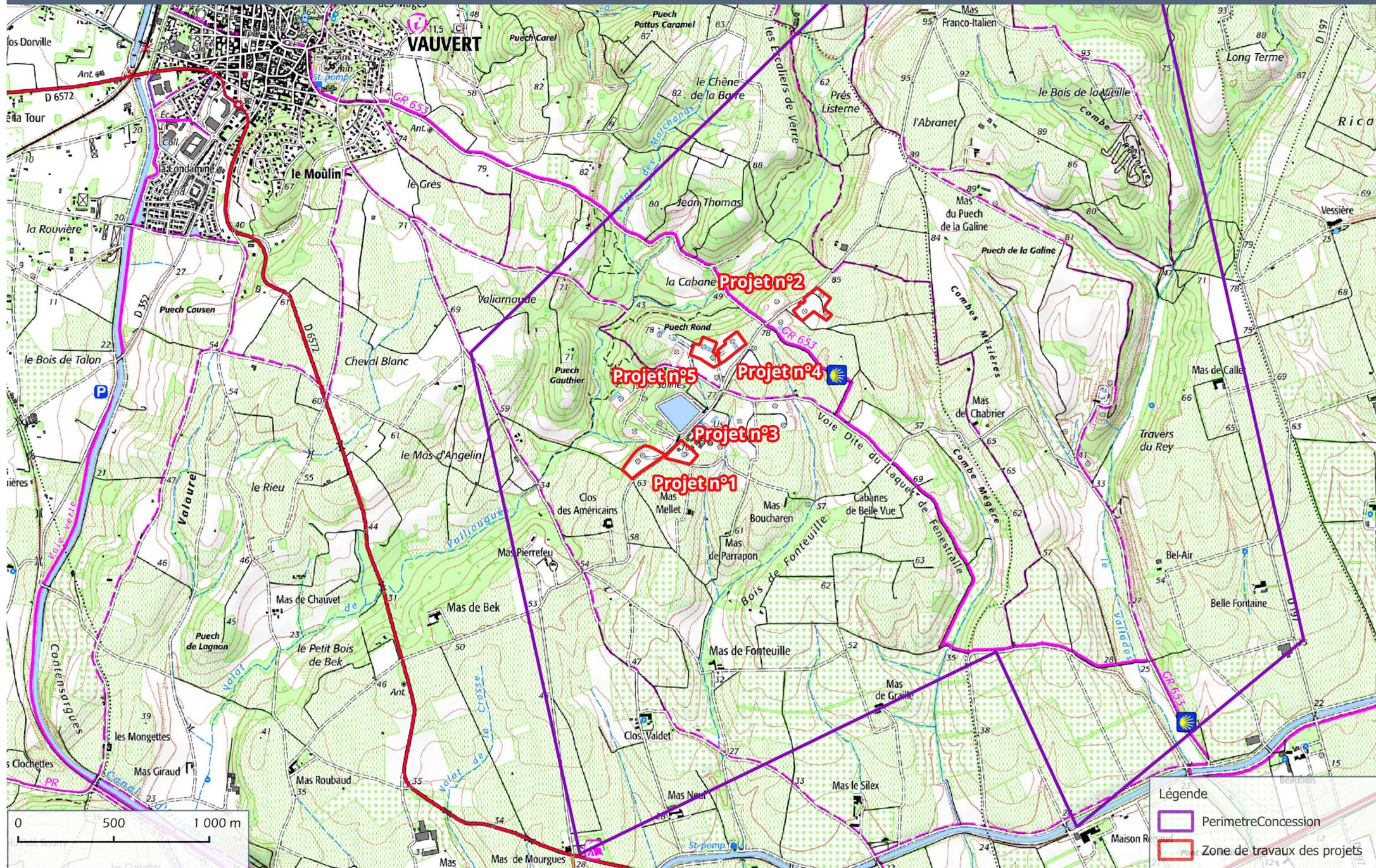
X = 760 500 Y = 3 157 980

Le tableau qui suit récapitule les coordonnées des bornes de la concession en projection Lambert 93-CC43 et Lambert III Sud :

Point	X Lambert III Sud	Y Lambert III Sud	X RGF 93 – CC43	Y RGF 93-CC43
A	757 410	3 154 940	1 803 935,008	2 276 074,943
B	758 000	3 152 340	1 804 503,28	2 273 469,933
C	760 171	3 153 405	1 806 683,26	2 274 516,814
D	760 600	3 152 500	1 807 104,70	2 273 608,199
E	761 780	3 153 480	1 808 292,94	2 274 578,355
F	760 970	3 156 980	1 807 512,22	2 278 085,261
G	760 500	3 157 980	1 807 050,57	2 279 089,236

La Concession de PARRAPON a une superficie de 14,54 kilomètres carrés dont :

- 7,75 km² environ sur la commune de Vauvert,
- 6,79 km² environ sur la commune de Beauvoisin.



1.3 - EMBLACEMENT DU PROJET

Le projet consiste en la réalisation et en l'exploitation de trois doublets de puits et deux puits visant à reprendre l'exploitation de cavités préexistantes. L'emprise au sol des travaux est limitée.

La zone d'étude du projet inclus l'emprise des travaux projetés (7,33 ha) correspondant aux cinq périmètres centrés autour des 3 doublets projetés Projet n°1, n°2 et n°3, ainsi que des deux autres forages Projet n°4 et n°5.

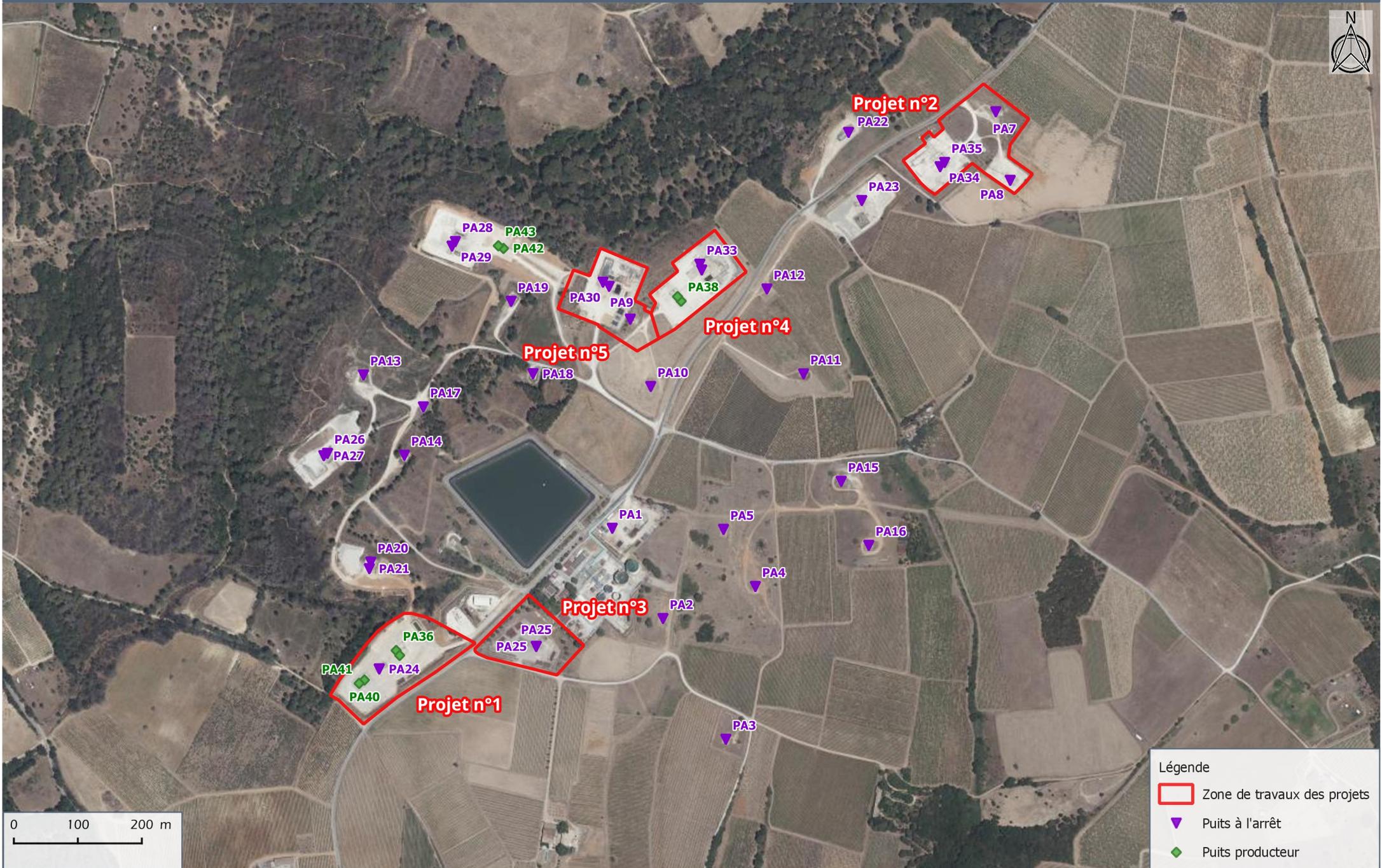
1.4 - SITUATION CADASTRALE ET COMMUNE DANS LE RAYON D’AFFICHAGE

Le secteur dans lequel l'exploitation peut être potentiellement conduite est appelé **zone des travaux**. Tous les aménagements réalisés en surface sont inclus dans cette zone des travaux.

L'ensemble des terrains inscrits dans la zone des travaux sont la propriété de la Société Civile Immobilière Agricole de PARRAPON (SCIAP) détenu par KEM ONE. Les principales caractéristiques foncières de la zone des travaux sont synthétisées dans le tableau suivant :

Commune	Section	N° Parcelle	Surface totale de la parcelle (ha)	Surface de la parcelle concernée par la zone de travaux (ha)	Propriétaire
VAUVERT	CC	115	1,35	0,58	KEM ONE SAS
	CC	126	0,9	0,31	SCIA PARAPON
	CC	125	0,49	0,47	SCIA PARAPON
	CD	83	1,13	1,13	SCIA PARAPON
	CH	50	1	0,91	SCIA PARAPON
	CH	51	1,37	0,93	KEM ONE SAS
	CA	192	1,76	0,88	SCIA PARAPON
	CA	190	1,26	0,52	SCIA PARAPON
	CA	140	0,69	0,42	SCIA PARAPON
	CA	139	1,15	0,42	SCIA PARAPON
	CA	191	0,61	0,27	SCIA PARAPON
	CC	127	0,49	0,49	SCIA PARAPON
			12,2	7,33	

Le projet s'implante entièrement sur la commune de **Vauvert**.



Légende

- Zone de travaux des projets
- ▼ Puits à l'arrêt
- ◆ Puits producteur



